

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09 JUIL. 2025

ID : 034-213401359-20250702-D2025_07_02_03-DE



**Note de synthèse
Projet Agrivoltaïque
Commune de Lespignan (34)**

Sommaire

Contexte législatif	p.3
Présentation de Nouvergies	p.5
Références et expériences	p.8
Le projet de Lespignan	p.12

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09 JUL. 2025

ID : 034-213401359-20250702-D2025_07_02_03-DE

CONTEXTE

LEGISLATIVE



Contexte législatif

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique, de raréfaction des énergies fossiles, mais surtout, afin de retrouver sa souveraineté énergétique, la France a décidé d'agir et de prendre des engagements forts pour le développement des énergies renouvelables. A travers la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) l'objectif fixé est de réduire la consommation primaire des énergies fossiles de 35% en 2028 par rapport à 2012 et d'augmenter la part des énergies renouvelables (+50% en 2028).

Dans ce sens, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

De plus, le décret sur l'agrivoltaïsme publié le 9 avril 2024 au Journal officiel s'inscrit dans cette démarche. En effet, il fixe les conditions dans lesquelles il sera possible de produire de l'électricité renouvelable à partir de panneaux solaires photovoltaïques sur du foncier agricole.

Le présent projet de Lespignan s'inscrit dans cette dynamique et participe à atteindre les objectifs de transition énergétique.

Présentation de



NOUVERGIES

Développeur, constructeur et exploitant de parcs éoliens, photovoltaïques et hydroélectriques, NOUVERGIES produit de l'électricité renouvelable et contribue à un développement local, répondant aux attentes environnementales, sociales et économiques des citoyens.

Créé en 1999 par Jean-Claude Bourrelier, fondateur des magasins BRICORAMA, cette société familiale 100 % française est constituée de 40 experts répartis dans 6 agences en France. Notre équipe de Lyon sera dédiée à votre projet. Nouvergies dispose de l'ensemble des services support de Bourrelier Group qui compte plus de 2000 collaborateurs en France et au Benelux.

Notre équipe associe des ingénieries techniques, administratives, juridiques, financières pour faire des énergies renouvelables une ressource durable, compétitive au service de tous.

Nos projets raisonnés intègrent les composantes paysagères, environnementales et humaines et contribuent au développement économique des territoires concernés. L'implication forte des élus est essentielle dans notre philosophie de développement ainsi qu'une information complète des habitants des communes concernées.

Nos références sont les fondamentaux d'une activité attestant de notre capacité à mobiliser des ressources sur des projets complexes et ambitieux.



Un savoir-faire reconnu

Notre métier : producteur d'énergie. En 2023 Nouvergies injecte sur le réseau national 100GWh et dispose d'un programme d'investissement de 150M€ sécurisé et engagé pour produire 300GWh en 2026.

Nous disposons d'une forte expérience pour développer, concevoir, construire et exploiter, y compris valoriser notre production électrique dans le cadre des contrats réglementés et sur directement sur le marché. Nous restons propriétaires et exploitants des centrales sur le long terme avec **une volonté d'ancrage dans les territoires.**

Nous disposons d'un savoir-faire pour la **valorisation de la production électrique** des petites centrales en dehors des mécanismes d'aide type Obligation d'achat ou appel d'offre CRE pour lesquels les centrales solaires de 1MW ne sont ni éligibles, ni compétitives. Nous disposons notamment d'un contrat d'agrégation mixte rassemblant près de 50% de notre production annuelle : éolien, hydro et solaire dans lequel nous intégrons la production électrique de nos centrales solaires d'un MW. **Cette capacité à vendre notre production est le pilier de notre capacité à financer les projets.**

Nous bénéficions d'une autonomie financière grâce à un actionariat historique. La famille Bourrellier qui, depuis la vente des magasins Bricorama en France en 2018, a accéléré ses investissements dans les écotecnologies productives : dans le secteur des ENR et les mobilités douces avec la reprise du groupe MAVIC et la construction d'une nouvelle usine à Annecy.

Nous mettons au service des projets **une équipe d'experts passionnés et compétents engagés au plus près des territoires** au travers de nos 6 agences en France

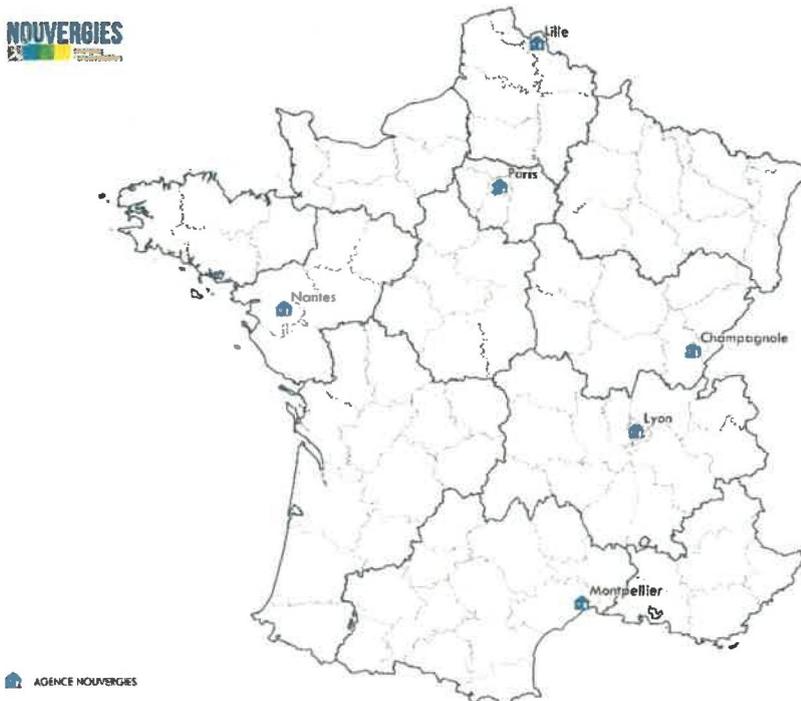


Figure 1 : Répartition des agences Nouvergies

Références et



Plus de 20 ans d'expérience

Le développement de parcs éoliens est la première activité historique de Nouvergies. Depuis la construction du 1er parc français dans le Finistère en 1999 nos ambitions restent inchangées :

- participer à la transition énergétique,
- contribuer au développement local,
- répondre aux attentes environnementales, sociales et économiques des citoyens,
- accompagner les élus dans leur volonté de participer à la transition énergétique et à informer les citoyens des projets à l'étude.

Nouvergies a fait le choix de se diversifier et de combiner différentes sources d'énergie

Par le développement de l'activité hydroélectrique. Nous exploitons des centrales pour notre compte ou pour le compte de tiers (collectivités, entreprises, particuliers...). Lorsque nous intervenons en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, nous accompagnons aussi nos partenaires dans la recherche de subventions, la consultation de prestataires techniques, le montage des dossiers administratifs, écologiques et juridiques, le suivi des études.

L'activité s'est également élargie aux gisements solaires. Nous développons et exploitons des centrales en toiture, au sol de 1 à 50 hectares sur terrains dégradés ou en exploitation agricole et des projets d'agrivoltaïsme avec maintien d'une activité agricole.

L'énergie solaire présente de nombreux atouts

- Une énergie renouvelable non polluante qui contribue à une meilleure qualité de l'air et à la lutte contre l'effet de serre.
- Une énergie qui utilise les ressources nationales et concourt donc à l'indépendance énergétique et à la sécurité des approvisionnements.
- Le démantèlement des installations et la gestion des déchets générés pourront se faire sans difficultés majeures et les sites d'implantation pourront être réutilisés pour d'autres usages. Un panneau solaire est recyclé à 95 % par la filière française SOREN.

L'énergie solaire conjointe aux ressources agricoles est une opportunité qui présente les avantages suivants :

- La protection des animaux et des prairies contre les fortes chaleurs,
- La participation à l'économie d'eau, maintien de la ressource fourragère,
- La protection de l'élevage contre les intrusions et les prédateurs,
- La protection des animaux contre les intempéries

Projets solaires développés par Nouvergies – chiffres clés

- 20 centrales solaires en France et aux Pays Bas
- 248 MW en développement.
- 2 centrales solaires photovoltaïques de 55 MW en instruction. Programme d'investissement de 39 M€ à horizon 2026
- 7 centrales de 1MWc en construction. Programme d'investissement de 5 M€ à horizon 2024

Sélection de centrales solaires en exploitation ou en développement



Centrale de Peipin (04)

Mise en service en 2012 sur une surface de 2248 m². Le parc a une puissance installée de 250 KWc et produit 300 MWh par an.



Centrales aux Pays-Bas

15 centrales photovoltaïques en toiture pour une production moyenne annuelle de plus de 4800 MWh. Les 14500 panneaux représentent une superficie de plus de 14400 m² et une puissance installée de 5400 KWc.



Centrale solaire du Donjon (03)

Mise en service en 2019 sur une surface de 14Ha, la centrale au sol a été réalisée sur des terrains agricoles à très faibles potentiels acquis par la foncière du groupe.



Centrale de Bessoncourt (90)

Mise en service en novembre 2023 sur une surface de 2300 m². Elle a une puissance installée de 398 KWc et produira 500 MWh par an.



Centrale de Saint-Gratien-Matonge (58)

Sur une surface de 37Ha, cette centrale agrivoltaïque combine production d'énergie et élevage ovin. Elle s'intègre dans un programme à haute valeur environnementale favorisant la reconversion de terres à cultures conventionnelles en prairies permanentes. Ces terres sont situées au cœur de zones humides impactés par les pratiques intensives. La puissance installée de 35 MWc développe un productible de 36 GWh par an.



Centrale de Port-Lesney (39)

Sur une surface de 1,2Ha, centrale photovoltaïque au sol permet de valoriser une ancienne friche née de l'abandon d'un hébergement du lycée du bois de Mouchard. Devenue une décharge à matériaux inertes pendant plus de 15 ans, Nouvergies et la mairie se sont engagés dans un programme de réhabilitation du site situé en centre bourg. D'une puissance de 999 KWc elle produira 1.08 GWh par an.

LE PROJET



LE PROJET

La société Nouvergies souhaite installer une centrale Agrivoltaïque sur la commune de Lespignan dans l'enceinte des parcelles ci-dessous. Ce site sera un futur délaissé de la future ligne à grande vitesse.

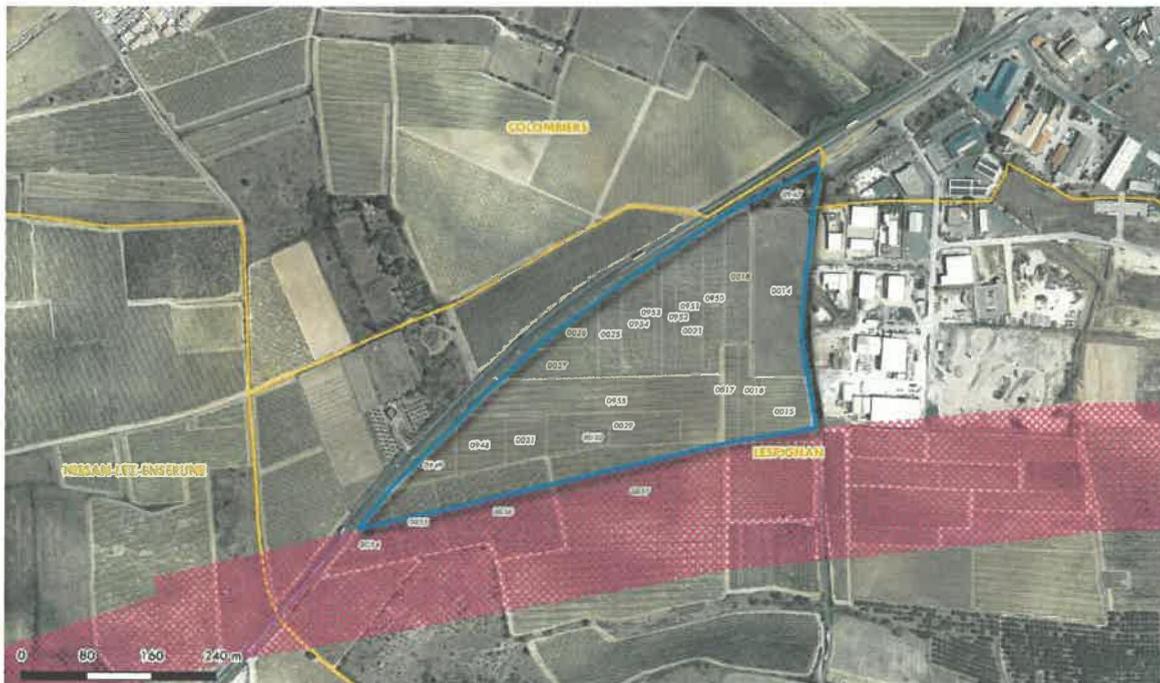
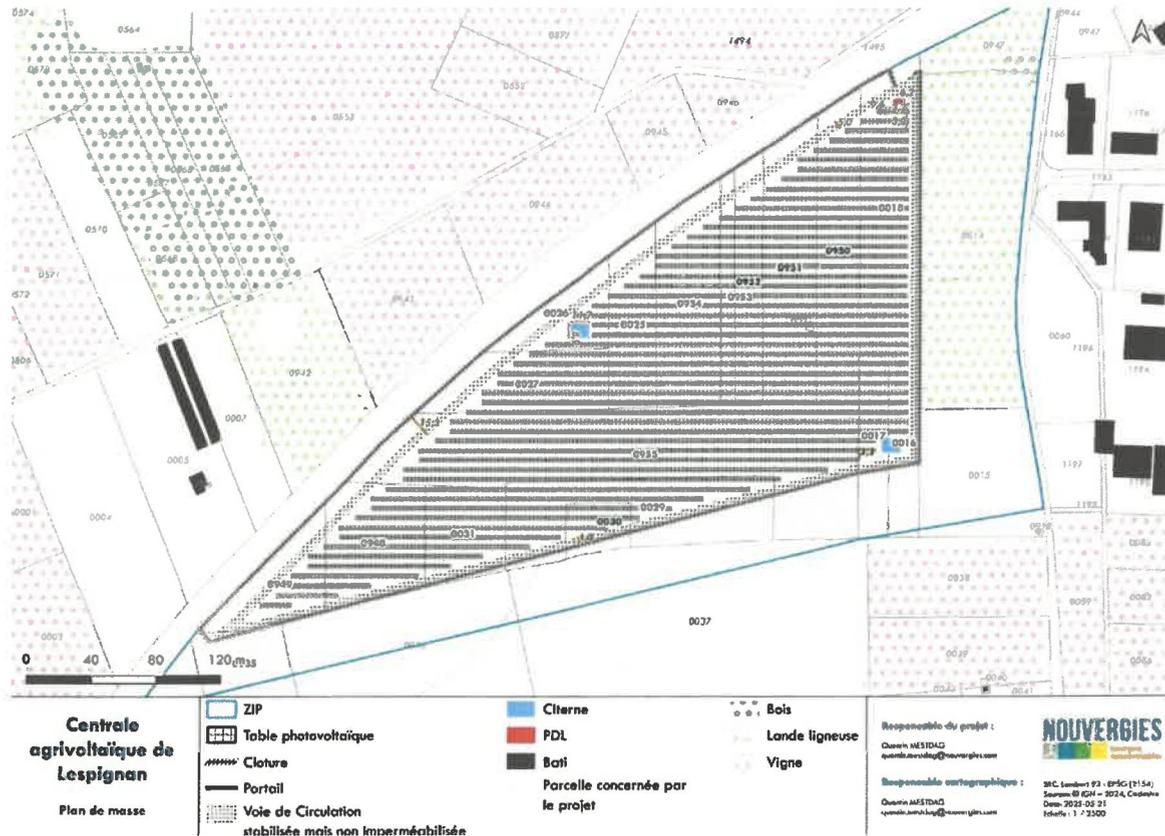


Figure 2 : Plan de situation

M Nel, est propriétaire de plusieurs parcelles d'une surface d'environ 8 ha.

Le plan ci-dessous illustre le plan de masse prévisionnel.

Les structures sont implantées dans le sol, en pieux battus.



La centrale sera réalisée pour permettre le pâturage des ovins avec des tables plus hautes et plus espacées.

Les étapes du projet

Actuellement, les études de faisabilité ont été lancées. Nouvergies se met en ordre pour pouvoir déposer les demandes d'autorisation d'ici la fin de l'année.

Étape 1 : La phase de développement

- Etude environnementale Faune et flore – durée 1 an (4 saisons).
- Etude paysagère.
- Etude impact et mesures (Eviter Réduire Compenser).
- Validation de la faisabilité technique avancée : Disposition des tables, placement des onduleurs, routes et accès, placement du poste de livraison, principe de raccordement.
- Consultation préalable des services, concessionnaires et gestionnaires des réseaux : SDIS, Enedis
- Étude de sol : Étude du sol avec relevés pédologiques pour connaître la distance suffisante pour battre les pieux et assurer une bonne stabilité des tables photovoltaïques.
- Étude de productible sur le site : connaître la production électrique renouvelable sur toute la vie de la centrale et la quantité de CO2 évitée.

Etape 2 : L'Instruction

La phase d'instruction est estimée à 18 mois.

- Dépôt de la demande de permis de construire auprès de la Mairie et instruction par la DDT.
- Commission De Préservation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPNAF)
- Actions de concertation et de co-construction. Notre objectif est de permettre aux parties prenantes de partager leurs perspectives, d'exprimer leurs préoccupations et de contribuer à la recherche de solutions mutuellement acceptables.

→ Obtention du récépissé d'autorisation de construire et d'exploiter la centrale photovoltaïque

Etape 3 : Raccordement, Financement, Construction

La durée totale de cette phase est estimée à 12 mois et s'effectue en parallèle de l'instruction.

- Étude de raccordement Enedis : dépôt d'une demande de PRAC ou de Proposition Technique et Financière. Validation de la convention de raccordement, demande de CARDi et convention d'exploitation.
- Validation d'un contrat de vente d'électricité. Candidature AO CRE.

L'équipe de montage de projet, sous la responsabilité directe de la directrice du pôle solaire, en lien avec le back office administratif de Nouvergies, sera mobilisée pour le montage d'opération et ses différentes étapes : valider la faisabilité technique, le raccordement et la capacité à vendre dans un seul objectif : Financer le projet.

L'ensemble des moyens techniques du bureau d'étude pourra être mobilisé : Équipe de cartographie, ingénieure d'étude environnement, ingénieur d'étude photovoltaïque, ingénieur préconstruction, ingénieur d'exploitation maintenance, chargé d'exploitation HT/BT.

La durée du chantier est estimée entre 8 et 10 mois et sera séquencée en plusieurs étapes :

- Consultation des entreprises pour la fourniture et la mise en œuvre de chaque lot technique. Nouvergies s'engage à consulter les entreprises locales présentes dans un rayon de moins de 20km.
- Terrassement du terrain intégrant le débroussaillage. Le terrain étant déjà plat, il ne nécessite que très peu de terrassements.
- Installation d'une clôture en acier galvanisé d'une hauteur de 2m autour de l'emprise du projet. La clôture disposera d'ouvertures de 15 cm tous les 2.5m laissant passer la petite faune.
- Réalisation des tranchées et mise en place du réseau électrique à environ 50 cm de profondeur.
- Mise en œuvre des pieux battus et installation des structures métalliques au sol à l'aide de pieux battus. Les panneaux seront vissés sur les structures, et le réseau interne sera câblé (Onduleurs - Chaines).
- Mise en œuvre de la réserve incendie

- Installation du poste de livraison et raccordement au réseau public par le gestionnaire de réseau.
- Réalisation des aménagements paysagers en fin de chantier.

Focus sur le raccordement

La centrale solaire est raccordée au réseau de distribution. Après validation par le pétitionnaire de la proposition technique et financière du gestionnaire de réseau Enedis, la ligne reliant le poste de livraison au réseau longera la route jusqu'au poteau HTA le plus proche.

L'exécution du chantier se fera sous la responsabilité conjointe de la directrice d'activité solaire responsable de l'équipe de technique pour assurer le pilotage des entreprises en charge de l'exécution de chaque corps d'état technique.

Notre équipe assurera le suivi de chantier et la mission de réception garante de la conformité des équipements en place. Le responsable exploitation assurera une réception permettant de garantir une courbe de puissance dans la durée.

Étape 4 : La phase d'exploitation

La centrale solaire est prévue pour être exploitée pour une durée de 20 à 25 ans. Des opérations de repowering pourront être réalisées pour maintenir le productible attendu.

Lors de sa phase exploitation, elle sera supervisée quotidiennement par le service exploitation basé à l'agence Nouvergies de Lyon

Deux passages annuels sont prévus pour la maintenance préventive réalisée par le service exploitation & maintenance basé à l'agence Nouvergies de Champagnole et / ou de Lyon.

Un plan de maintenance sera mis en place, définissant les missions des chargés d'exploitation, à savoir :

- Maintenance préventive (Contrôle des tables/modules, thermographie infrarouge, validation donnée de contrôle)
- Maintenance curative (intervention sur site lors d'une alerte de défaillance de l'installation).

L'entretien des sols sera réalisé par éco-pâturage.

Etape 5 : La phase de Démantèlement et recyclage

En fin d'exploitation, le site sera :

- soit rénové, les panneaux et onduleurs remplacés par des équipements neufs dans le cadre d'une prorogation et d'un commun accord avec l'exploitant.
- soit remis en état afin de laisser le terrain tel qu'à son état initial.

Dans tous les cas les éléments retirés (Panneaux, Onduleurs, Structures métallique, Câbles) seront recyclés par la filière de valorisation dédiée (SOREN).